

DEMANDE D'EXAMEN

Vin de bourgeon



Ce formulaire et le pesticides screening à prix réduit ne s'appliquent qu'aux vins provenant des fermes Bourgeon. Les analyses supplémentaires ne sont pas comprises dans l'offre.

N° d'exploitation de Bio Suisse	Rapport d'analyse/certificat <input type="checkbox"/> par poste <input type="checkbox"/> par e-mail
Société	Langue <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Français
Contact	Délai <input type="checkbox"/> Standard (env. 10-15 jours ouvrables) Délai préféré:
Rue/CP	Evaluation Ordonnance CH-Bio
NPA, lieu	Divers <input type="checkbox"/> Selon offre:
Tél.	<input type="checkbox"/> Avec accusé de réception
E-Mail	
Facture <input type="checkbox"/> à une autre adresse (inscrire en remarques)	

Quantité d'échantillon: 1 bouteille ou au minimum 50ml.

No.	Désignation d'échantillon, No de lot/ charge, etc.	Provenance, pays/type de production
1		
2		
3		
4		

Pesticides et substances étrangères

- Pesticides screening de „vin de bourgeon“ par LC-MS/MS pour CHF 290.- /échantillon
 - Chlorméquat/mépiquat (régulateurs de croissance)
 - Cations d'ammonium quaternaire (DDAC/BAC)
 - Dithiocarbamates (en CS₂)
 - Glyphosate/AMPA glufonisate (ROUNDUP, herbicide général)
 - Perchlorate
 - Pesticide individuel
-
.....
.....
.....

Autres résidues & métaux lourds

- Métaux lourds, 4 métaux sur 4 (As, Cd, Hg, Pb)
- Métaux lourds, 3 métaux sur 4 As Cd Hb Pb
- Nitrate
- Aluminium
- Cuivre
-
-
-
-

En cas de résultat positifs supérieur et inférieur à la valeur d'intervention (0,01 mg/kg) de produits phytosanitaires sur des produits Bourgeon, il y a obligation d'en informer Bio-Suisse et l'organisme de certification biologique responsable.
La méthode de notification est conforme à la directive sur la procédure à suivre en cas de résidus dans le secteur biologique de l'OFAG/BLV et à la grille de décision de Bio Suisse (disponible sur le site internet de Bio Suisse).

Autres analyses/ remarques

Date et signatures

.....
.....
.....
.....